

CONSEIL RESTREINT DU 31 MARS 2023

Présents : BAUDUIN Pierre, CALVET Yann, DE BRUYN Gabriel, DELALANDE Julienne, FOUCHER Antoine, GOURIO Anne, LARRIVEE Pierre, MICHEL Youenn, SEILLER Pauline.

Procurations : Marie-Hélène BOBLET à Pierre BAUDUIN, Miléna DOYTCHEVA à Pierre LARRIVEE, Baptiste VILLENAVE à Yann CALVET, Alain SANDRIER à Anne GOURIO.

Invités : HOUARD Alexandra, OSOUF Éric.

Excusés : Marie-Hélène BOBLET, Camille BROU-VERNET, Anne DEVARIEUX, Anne PELLISSIER-FALL, Éric SAILLOT, Alain SANDRIER, Baptiste VILLENAVE,

Durée : 0h30.

Monsieur CALVET indique que nous devons refaire des élections pour le Conseil d'UFR d'ici octobre 2023. Le mandat du Conseil est de 4 ans et le mandat du Directeur est de 5 ans.

Il propose aux enseignants de commencer à en discuter déjà au sein des Départements. Il souhaite que l'on discute des équilibres de représentation au sein du Conseil. Dans l'absolu, il faut tenir compte de la taille des Départements et il serait opportun d'avoir au moins deux représentants par Département.

1. ADOPTION DU PV DU CONSEIL RESTREINT DU 24 JANVIER 2023

Monsieur CALVET soumet à la validation des membres du conseil le PV du conseil restreint du 24 janvier 2023.

Vote sur la validation du PV du Conseil RESTREINT du 24 janvier 2023 : 15 pour ; 0 contre, 0 abstention.

2. ADOPTION DU PV DU CONSEIL RESTREINT DU 14 MARS 2023

Monsieur CALVET soumet à la validation des membres du conseil le PV du conseil restreint du 14 mars 2023.

Vote sur la validation du PV du Conseil RESTREINT du 14 mars 2023 : 15 pour ; 0 contre, 0 abstention.

3. REPARTITION DES CREDITS ATER POUR LA RENTREE 2023

Monsieur CALVET indique que l'UFR HSS dispose, de manière automatique, de 7 crédits ATER, répartis de la manière suivante :

- Département Arts du spectacle : 2 crédits ATER,

- Département Histoire : 2 crédits ATER,
- Département Sciences de l'éducation et de la formation : 2 crédits ATER,
- Département Sociologie : 1 crédit ATER.

Il existait un huitième support. La Direction de l'UFR va redemander ce 8^{ème} support qui pourrait être utilisé comme ATER volant pour répondre à des besoins spécifiques (congé maladie long, congé maternité, CRCT...).

Vote sur la répartition des crédits ATER pour la rentrée 2023 : 15 pour ; 0 contre, 0 abstention.

Monsieur CALVET ajoute que la discussion relative à la politique emploi 2024 aura lieu lors du Conseil d'UFR du 23 mai 2023.

Le Directeur de l'UFR Humanités et Sciences Sociales

YANN CALVET


Yann CALVET